

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2023**

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 27
Nombre de conseillers votants : 31

Le quorum (17/33) est atteint

L'an deux mille vingt-trois, le cinq juillet à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Sylvie COUCHOT, Maire de Vauréal.

Date de la convocation : 29 juin 2023

Etaient présents : Mme Sylvie COUCHOT, Mme Lydia CHEVALIER, M. Raphaël LANTERI, Mme Simone DUFAYET, M. Jean-Marie ROLLET, Mme Marie-Pierre FAUQUEUR, M. Benjamin GABIRON, Mme Gaele SOULIER-SOTGIU, M. Daniel VIZIERES, M. Michel JUMELET, Mme Coralie LARDET-ROMBEAUX, M. Victorien LACHAS, Mme Marie-Christine SYLVAIN, M. David BEDIN, M. Guillaume MERLET, M. Philippe SAINTE-CROIX, Mme Régine WATERLOT, M. Michel ROUZIOU, Mme Josseline JASON, M. Pascal PARENTY, Mme Siham FOURSANE, Mme Natacha EUSEBE, M. Abdelkrim DAOUDI, M. Rida BOULTAME, Mme Patricia JOSÉ, Mme Jacqueline DISANT, M. Bruno LE CUNFF.

formant la totalité des membres en exercice

Conseillers municipaux absents ayant donné un pouvoir

Mme CARON a donné pouvoir à M.LACHAS
Mme BENICHOU a donné pouvoir à Mme FOURSANE
Mme CALABRE a donné procuration à Mme EUSEBE
M.MIGALE a donné pouvoir à Mme DISANT

Conseillers municipaux ayant rejoint ou quitté la séance en cours

Mme LARDET-ROMBEAUX a rejoint la séance à 20h30, pendant les discussions sur les décisions prises par le Maire
Mmes EUSEBE, SOULIER-SOTGIU, FAUQUEUR et Mrs GABIRON, DAOUDI, MERLET, ROUZIOU ont quitté la séance après la fin des délibérations

Accusé de réception en préfecture
095-219506375-20230705-5-7-07-2023-DE
Date de télétransmission : 10/07/2023
Date de réception préfecture : 10/07/2023

Conseillers municipaux absents et non représentés

Mme FIDI n'a pas donné de procuration
M.BOUJDAG n'a pas donné de procuration

Monsieur Bruno LE CUNFF est désigné secrétaire de séance.

COMMUNE DE VAUREAL

DELIBERATION N° 5.7/07/2023

NOMENCLATURE ACTES :

7.10 Finances divers

OBJET : TARIFS 2023 DE L'ECOLE DE MUSIQUE – MODIFICATION ET RECTIFICATION D'UNE ERREUR MATERIELLE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Sur proposition de Madame Lydia CHEVALIER, 1^{ère} adjointe au Maire chargée de la culture, de la communication et des cérémonies,

VU l'article L.2121-29 du code général des collectivités territoriales relatif à la compétence générale du Conseil municipal pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune,

VU la délibération n° 1.11/03/2023 en date du 29 mars 2023 portant adoption des tarifs municipaux 2023,

CONSIDERANT que les tarifs municipaux ont été réactualisés lors du Conseil municipal du 29 mars 2023,

CONSIDERANT qu'une erreur matérielle s'est glissée dans l'annexe 11-suite et que les lignes de réductions tarifaires en fonction du nombre d'enfants inscrits n'ont plus lieu d'être du fait du passage des tarifs de l'école de musique au quotient familial,

CONSIDERANT qu'il est proposé aux membres du Conseil municipal d'accorder la gratuité du prêt d'instruments du parc de l'école de musique aux élèves débutants,

CONSIDERANT que ces rectifications sont en accord avec la volonté municipale d'ajuster les tarifs des prestations communales tout en respectant les principes de solidarité, de justice sociale et d'équité pour l'année 2023,

**APRÈS AVOIR ENTENDU L'EXPOSÉ DU RAPPORTEUR
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

DECIDE A L'UNANIMITE

(Mr Daoudi s'est absenté au moment du vote)

ARTICLE 1 : DE MODIFIER les tarifs de l'école de musique (annexe 11 suite) comme suit (les autres tarifs joints en annexe restent inchangés) :

- suppression des lignes de réduction liées au nombre d'enfants par famille
- mention du prêt gratuit d'instrument prioritairement aux élèves débutant en première année, selon disponibilité du parc instrumental, avec obligation d'assurance par l'élève.

ARTICLE 2 : Madame le Maire de la commune de Vauréal est chargée de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité, dont ampliation sera notifiée aux délégataires et publiée au recueil des actes administratifs.

**Pour extrait conforme
au registre des délibérations**

**Madame Le Maire de Vauréal
Sylvie COUCHOT**



Date exécutoire : 10 JUIL. 2023
Date de notification : /
Date de mise en ligne : 10 JUIL 2023

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois, devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, à compter de sa réception par le représentant de l'Etat ainsi que de sa notification à la personne intéressée ou de sa mise en ligne pour tout tiers ayant un intérêt à agir.

SOMMAIRE

ANNEXE	SERVICE	INTITULES
ANNEXE 1	DIRECTION FAMILLE	RESTAURATION SCOLAIRE ET ACCUEILS
ANNEXE 2 ANNEXE 3 ANNEXE 4 ANNEXE 5 ANNEXE 6	DIRECTION DES SOLIDARITES ET DE LA CITOYENNETE	MAISON DE LA JEUNESSE ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE ACTIVITES SOCIO-CULTURELLES LUDOTHEQUE ESQUISSE CO-WORKING
ANNEXE 7 ANNEXE 8 ANNEXE 9 ANNEXE 9 SUITE ANNEXE 10 ANNEXE 11 ANNEXE 11 SUITE ANNEXE 12 ANNEXE 12 SUITE	DIRECTION DE LA CULTURE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE	ARTOTHEQUE BIBLIOTHEQUE CINEMA BILLETTERIE CINEMA CONFISERIES SPECTACLES ET ANIMATIONS CULTURELLES ECOLE DE MUSIQUE ECOLE DE MUSIQUE LOCATION DE LOCAUX MUNICIPAUX LOCATION DE LOCAUX MUNICIPAUX
ANNEXE 13 ANNEXE 13 SUITE ANNEXE 14 ANNEXE 14 SUITE	DIRECTION DES MOYENS GENERAUX	CONCESSIONS, CIMETIERES, PHOTOCOPIES ENLEVEMENT DES GRAFFITIS ET AFFICHES OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
ANNEXE 15	DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU CADRE DE VIE	INTERVENTIONS DES SERVICES TECHNIQUES
ANNEXE 16 ANNEXE 17	DIRECTION DE LA COMMUNICATION	INSERTIONS PUBLICITAIRES DANS L'ETINCELLE EXPOSANTS MARCHÉ DE NOËL

ANNEXE 1

RESTAURATION SCOLAIRE ET ACCUEILS												
QUOTIENT FAMILIAL				RESTAURATION		ACCUEIL ELEMENTAIRE ET MATERNEL					ACCUEIL DE LOISIRS	
						PRE-SCOLAIRE	POST-SCOLAIRE (Soir)					
TRANCHE	MONTANT DU QUOTIENT FAMILIAL			Tarif	P.A.I *	de 7h à 8h20	16h30 à 17h30	17h30 à 18h30	18h30 à 19h00	Au-delà de 19h00	tarification à l'heure	
A	de	0,00 €	à	250,00 €	1,14 €	0,86 €	1,29 €	0,65 €	0,65 €	0,33 €	3,15 €	0,38 €
B	de	250,01 €	à	350,00 €	1,94 €	1,46 €	1,29 €	0,65 €	0,65 €	0,33 €	3,15 €	0,48 €
C	de	350,01 €	à	450,00 €	2,59 €	1,95 €	1,44 €	1,06 €	1,06 €	0,53 €	5,25 €	0,66 €
D	de	450,01 €	à	550,00 €	3,27 €	2,45 €	1,44 €	1,06 €	1,06 €	0,53 €	5,25 €	0,82 €
E	de	550,01 €	à	650,00 €	3,85 €	2,89 €	1,44 €	1,06 €	1,06 €	0,53 €	5,25 €	0,97 €
F	de	650,01 €	à	750,00 €	4,54 €	3,40 €	1,49 €	1,47 €	1,47 €	0,74 €	7,35 €	1,17 €
G	de	750,01 €	à	850,00 €	5,08 €	3,81 €	1,49 €	1,47 €	1,47 €	0,74 €	7,35 €	1,41 €
H	de	850,01 €	à	1 000,00 €	5,61 €	4,21 €	1,49 €	1,47 €	1,47 €	0,74 €	7,35 €	1,51 €
I	de	1 000,01 €	à	1 300,00 €	5,87 €	4,40 €	1,54 €	1,85 €	1,85 €	0,92 €	9,45 €	1,73 €
J	de	1 300,01 €	à	1 700,00 €	5,97 €	4,48 €	1,58 €	1,88 €	1,88 €	0,94 €	9,65 €	1,79 €
K	de	1 700,01 €	à	2 000,00 €	6,07 €	4,55 €	1,61 €	1,91 €	1,91 €	0,96 €	9,85 €	1,84 €
L	de	2 000,01 €	à	2 500,00 €	6,23 €	4,67 €	1,64 €	1,94 €	1,94 €	0,97 €	9,98 €	1,91 €
M	de	2 500,01 €	à	3 000,00 €	6,40 €	4,80 €	1,67 €	2,00 €	2,00 €	1,00 €	10,30 €	2,00 €
N	> à 3000,00 €				6,67 €	5,00 €	1,75 €	2,04 €	2,04 €	1,02 €	10,50 €	2,08 €
O	hors commune				8,81 €	6,61 €	2,34 €	2,77 €	2,77 €	1,39 €	13,65 €	2,57 €

*PAI : Protocole d'Accueil Individualisé alimentaire

Pour toutes les activités :

Remboursement en cas de maladie (sur présentation d'un certificat médical) et en cas de grève, sortie, absence de l'enseignant.

Tarifs enseignants/agents/stagiaires : 5 €

Tarifs assistants familiaux : prix plancher de chaque prestation

ANNEXE 2

MAISON DE LA JEUNESSE

ADHESION MAISON DE LA JEUNESSE	
Droit d'accès annuel / pers. Vauréaliens / CACP	10 €
Droit d'accès annuel / famille à partir de 3 enfants Vauréaliens	20 €
Droit d'accès annuel / pers. Extérieurs à la CACP	10 €

% de la prestation achetée (Hors frais de personnel)	VAUREALIENS/CACP*	EXTERIEURS
MINI-SEJOURS AVEC CAPITAL LOISIRS ***		
Quotients familiaux de A à E (< à 650€)	20%	60%
Quotients familiaux de F à H (entre 650€ et 1000€)	40%	60%
Quotients familiaux de I à N (entre 1001€ et > 3000€)	60%	60%
MINI-SEJOURS SANS CAPITAL LOISIRS		
Quotients familiaux de A à E (< à 650€)	25%	75%
Quotients familiaux de F à H (entre 650€ et 1000€)	50%	75%
Quotients familiaux de I à N (entre 1001€ et < 3000€)	75%	75%
PARTICIPATIONS AUX ACTIVITES EXTERIEURES (jeunes 11 à 18 ans)**		
Quotients familiaux de A à E (< à 650€)	25%	75%
Quotients familiaux de F à H (entre 650€ et 1000€)	50%	75%
Quotients familiaux de I à N (entre 1001€ et > 3000€)	75%	75%

*CACP : Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

**A noter que le coût des activités correspond à : (droits d'entrée + transport ou prestation spécifique) / nombre de jeunes

*** Une réduction sera appliquée en cas d'implication du jeune sur un projet d'intérêt collectif mis en place par l'équipe d'animation

Accusé de réception en préfecture
095-219506375-20230705-5-7-07-2023-DE
Date de télétransmission : 10/07/2023
Date de réception préfecture : 10/07/2023

ANNEXE 3

ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE - ADHESION ANNUELLE

	vaurealiens	Hors communes
Quotients familiaux de A à E (< à 650€)	11 €	46,50 €
Quotients familiaux de F à H (entre 650€ et 1000€)	22 €	
Quotients familiaux de I à N (entre 1001€ et 3000€ et +)	33 €	

ANNEXE 4**ACTIVITES SOCIO-CULTURELLES PONCTUELLES ENCADREES PAR DES PROFESSIONNELS**

Sorties familiales avec prestation et/ou repas - Sorties socio-culturelles *	% de la prestation achetée (Hors frais de personnel)
Sorties à la mer pendant l'été *	7 €
Spectacles du dimanche facturés aux publics âgés de plus de 12 ans (gratuité pour les publics âgés de moins de 12 ans)	4 €

* Réservées aux Vauréaliens

ANNEXE 5

LUDOTHEQUE

ADHESION LUDOTHEQUE	VAUREALIENS	EXTERIEURS	ASSISTANTE MATERNELLE PROFESSIONNELLE
individuels (sans prêt de jeux)	8 €	18 €	***
familles (avec prêt de jeux)	17 €	37 €	***
Pour 3 enfants gardés avec prêt	***	***	15 €
Emission d'une nouvelle carte d'adhérent en cas de perte	1 €	1 €	1 €

ANNEXE 6

ESQUISSE CO-WORKING

Télétravail*	lundi-vendredi, 9h-00h00, badge d'accès, wi-fi illimité, Thé/Café, cabine acoustique	100 €
Entrepreneur*	lundi-vendredi, 9h-00h00, badge d'accès, wi-fi illimité, Thé/Café, cabine acoustique, TNI, Accompagnement à la création	150 €
Etudiant, entrepreneur, -25 ans*	lundi-vendredi, 9h-00h00, badge d'accès, wi-fi illimité, Thé/Café, cabine acoustique, TNI, Accompagnement à la création, Prêt PC portable + tablette	50 €

**1 journée d'essai gratuite*

Réervation du Co-Working	Samedi -Dimanche, 9h-18h, badge d'accès, wi-fi illimité, cabine acoustique, TNI, Accompagnement à la création, Prêt PC portable + tablette	100 €
--------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------

Tarifification annuelle

ANNEXE 7

ARTOTHEQUE

Inscription individuelle à l'année (2 œuvres tous les deux mois) particuliers	20 €
Inscription individuelle à l'année (2 œuvres tous les deux mois) étudiants / chômeurs / bénéficiaires du RSA / agents communaux	15 €
Inscription collective professionnelle (3 œuvres tous les deux mois) écoles / crèches / collèges / lycées / associations / collectivités	15 €
Inscription collective (3 œuvres tous les deux mois) entreprises privées / restaurants	40 €
Pénalités de retard par semaine	5 €

ANNEXE 8

BIBLIOTHEQUE	
---------------------	--

TARIFS VENTE DE LIVRES (SORTIE DE L'INVENTAIRE)	
Très beaux livres (+ de 35 € prix d'origine)	7 €
Documentaires (entre 20 € et 35 € prix d'origine)	5 €
Romans (19 € en prix d'origine)	3 €
Petits romans et albums jeunesse	lot à 1 €

ATELIERS THEMATIQUES A LA BIBLIOTHEQUE	
Ateliers organisés par la bibliothèque et réalisés par un prestataire de service (tarif défini en fonction du coût de la prestation)	de 3 à 5 €

INSCRIPTIONS	
Inscription pour les personnes résidant ou travaillant sur le territoire de la CACP* (tarif commun à toutes les Bibliothèques de l'Agglomération)	0 €
Inscription pour les personnes résidant ou travaillant hors territoire de la CACP* (tarif commun à toutes les Bibliothèques de l'Agglomération)	33 €
Frais pour carte perdue	3 €

*CACP : Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

Accusé de réception en préfecture
 095-219506375-20230705-5-7-07-2023-DE
 Date de télétransmission : 10/07/2023
 Date de réception préfecture : 10/07/2023

ANNEXE 9

CINEMA BILLETIERIE	
SEANCES	
Place de cinéma à l'unité - plein tarif : adultes	6,50 €
Achat de la carte de 10 séances	2 €
Carnet de 10 séances de cinéma	48 €
Place de cinéma à l'unité - Tarif réduit : 14-25 ans, plus de 65 ans, bénéficiaires du RSA, groupe à partir de 15 personnes, tarifs préférentiels partenaires selon convention, opérations promotionnelles et commerciales, opérations "ciné classique"	5 €
Opération "RESTO-CINE", comités d'entreprises et amicalistes	4,50 €
Place de cinéma à l'unité - Tarif réduit : moins de 14 ans	4 €
Place de cinéma à l'unité - Tarif réduit : pour les scolaires, Accueil de loisirs, Pass collège, Carte Etudiant, Films "Petites étoiles"	3,40 €
Remboursement de places par organismes partenaires (UGC carte ciné illimité / ciné chèque / place OSC...)	selon convention
Supplément 3D	2 €
Anniversaire au ciné (place de cinéma + boisson + pop corn + gâteau + visite cabine de projection)	13€ / enfant à partir de 5 enfants
EVENEMENTS EXCEPTIONNELS	
Place de cinéma : Fête du cinéma, printemps du cinéma, rentrée du cinéma, festivals, dispositifs scolaires particuliers	application des tarifs nationaux - tarification selon convention
Séance spéciale ou Film Evenement : tarif selon Distributeur	de 4 à 30 euros

ANNEXE 9 (SUITE)**CINEMA VENTE DE BOISSONS ET DE CONFISERIES**

Pop-corn en pot	
85 OZ (246 cl)	4,50 €
44 OZ (133 cl)	3,00 €
Confiseries en sachet / pot	
180 g à 250 g	5,50 €
140 g à 180g	4,50 €
50 à 130g	2,80 €
Boissons	
Boissons non alcoolisées (bouteille de 50 cl)	3,00 €
Eau minérale / eau pétillante (bouteille de 50 cl) - Fruit shoot / Capri Sun	1,80 €
Formules	
2 Sodas + pop-Corn en pot 85 OZ	8,00 €
1 Soda + Pop-corn en pot 85 OZ	6,50 €
1 fruit shoot + petit pop corn 44 Oz ou sachet de bonbons	3,50 €
Glaces	
Glace à l'eau	2,00 €
Autre glace	3,00 €
Boissons chaudes	
Café Espresso	1,50 €
Autres boissons chaudes	2,00 €

DIFFUSION DE SPOTS PUBLICITAIRES (spot fourni par le demandeur)	VAUREALIENS	EXTERIEURS
trimestre	250 €	500 €
semestre	400 €	800 €
année	600 €	1 200 €
spot événementiel	300 €	600 €

Accusé de réception en préfecture
095-219506375-20230705-5-7-07-2023-DE
Date de télétransmission : 10/07/2023
Date de réception préfecture : 10/07/2023

ANNEXE 10

SPECTACLES ET ANIMATIONS SAISON CULTURELLE

PROGRAMMATION MUNICIPALE

Plein Tarif	10 €
Tarif Réduit*	4 €

***Tarif réduit, sur justificatif** : moins de 26 ans, + de 65 ans, groupes scolaires, groupes de 8 personnes minimum et comités d'entreprise, carte de famille nombreuse, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, carte d'invalidité, pass

* **Groupes scolaires** : 2 accompagnateurs gratuits, au-delà, tarif réduit pour chaque accompagnateur supplémentaire.

ACCUEIL DE SPECTACLES EXTERIEURS, AMATEURS OU PROFESSIONNELS

Tarification	à la charge de l'organisateur
Reversion de billetterie à la Ville ou perception de la totalité de la billetterie par l'intervenant	selon convention

ANNEXE 11

ECOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE

QUOTIENT FAMILIAL					PP1 EAC	PP1 ENSEMBLE	EVEIL	PP1 ENSEMBLE	PP2 MODULE 10	PP2 S30	PP2 S45	PP3 / DIPL / MAC / ADAPTE
TRANCHE	MONTANT DU QUOTIENT FAMILIAL				<i>1 pratique collective seule (réservé pour élèves des dispositifs scolaire, du réseau de partenaires et aux musiciens supplémentaires)</i>	<i>1 pratique collective seule ou 1 atelier seul au choix</i>	<i>1 atelier d'éveil musical</i>	<i>2 pratiques collectives ou 2 ateliers au choix ou 1 atelier découverte ou 1 initiation musicale ou 1 deuxième instrument (cycle 2 uniquement)</i>	<i>1 cours individuel seul module 10 heures/an</i>	<i>1 cours individuel seul 30 min.</i>	<i>1 cours individuel seul 45 min.</i>	<i>1 parcours complet diplômant en cycle - forfait toutes activités ou 1 MAC1/MAC2 ou 1 parcours loisirs ou 1 parcours adapté</i>
A	de	0,00 €	à	250,00 €	0 €	77 €	96 €	128 €	212 €	340 €	436 €	238 €
B	de	250,01 €	à	350,00 €	0 €	77 €	96 €	128 €	212 €	340 €	436 €	238 €
C	de	350,01 €	à	450,00 €	0 €	77 €	96 €	128 €	212 €	340 €	436 €	238 €
D	de	450,01 €	à	550,00 €	0 €	97 €	122 €	162 €	268 €	430 €	551 €	300 €
E	de	550,01 €	à	650,00 €	0 €	97 €	122 €	162 €	268 €	430 €	551 €	300 €
F	de	650,01 €	à	750,00 €	0 €	97 €	122 €	162 €	268 €	430 €	551 €	300 €
G	de	750,01 €	à	850,00 €	0 €	110 €	138 €	184 €	303 €	487 €	625 €	340 €
H	de	850,01 €	à	1 000,00 €	0 €	110 €	138 €	184 €	303 €	487 €	625 €	340 €
I	de	1 000,01 €	à	1 300,00 €	0 €	120 €	150 €	200 €	330 €	530 €	680 €	370 €
J	de	1 300,01 €	à	1 700,00 €	0 €	130 €	162 €	216 €	357 €	573 €	735 €	400 €
K	de	1 700,01 €	à	2 000,00 €	0 €	130 €	162 €	216 €	357 €	573 €	735 €	400 €
L	de	2 000,01 €	à	2 500,00 €	0 €	138 €	172 €	230 €	379 €	609 €	781 €	425 €
M	de	2 500,01 €	à	3 000,00 €	0 €	138 €	172 €	230 €	379 €	609 €	781 €	425 €
N	> à 3000,00 €				0 €	154 €	193 €	257 €	424 €	680 €	873 €	475 €
O	Hors communes				0 €	180 €	263 €	350 €	500 €	800 €	1 020 €	740 €

Accusé de réception en préfecture
015-219501375-20230705-5-7-07-2023-DE
Date de télétransmission : 10/07/2023
Date de réception préfecture : 10/07/2023

ANNEXE 11 (SUITE)

ECOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE

Dispositions particulières aux dispositifs de réseau

Un usager extérieur en dispositif MAC2 de réseau, parcours diplômant partagé avec le CRR de Cergy-Pontoise : tarif Vauréal selon grille en vigueur

PRÊT D'INSTRUMENT (sous réserve de disponibilité)

Mise à disposition gratuite prioritairement pour la 1ère année de pratique, dans la limite des disponibilités du parc instrumental de l'école. Assurance obligatoire à la charge de l'élève.

PRET DE SALLE DE MUSIQUE ET STUDIO DE REPETITION SANS REGISSEUR

Accueil jeune musicien (pour répétition en autonomie et/ou projet artistique) : gratuit sur présentation de la carte jeunesse

Accueil scolaires, associations et artistes en résidence : gratuit sur convention

Pass culture et Pass solidarité loisirs acceptés comme moyens de paiement

ANNEXE 12

LOCATION DE LOCAUX MUNICIPAUX

LOCATION MAISON POUR TOUS	Vauréaliens	Extérieurs	Agents communaux	Associations vauréaliennes
Journée en semaine de 9h à 22h	400 €	700 €		gratuit 1 fois/an
Du vendredi 14h au dimanche soir 20h	950 €	1 500 €	700 € (1 fois/ans)	
Week-end prolongé (incluant un jour férié) - tarif global non fractionnable	1 250 €	1 750 €	900 €	
Oraison funèbre	gratuit			

LOCATION SALLES COMPLEXE ANTARES		
Location théâtre/salle de spectacle - Salle 1 (218 places) - Sonorisation simple, éclairage de base simple : faces et contres	Plein Tarif : comités d'entreprises, sociétés et collectifs privés, syndicats, associations extérieures	Tarif réduit : associations vauréaliennes, écoles, collèges et lycées vauréaliens
Journée	1 200 €	650 €
A la demi-journée	650 €	350 €
Forfait son/lumière/régisseur	300 €	300 €
Prêt gratuit une fois/an pour les associations, écoles, collèges, lycée vauréaliens, selon disponibilité des locaux et des équipes techniques		
Location de salle Cinéma Salle 3 (135 places) - SANS film : sono + vidéoprojecteur + technicien		
Demi journée (moins de 4 h)	400 €	
Journée (+ de 4 h)	700 €	
Location de salle Cinéma Salle 2 (68 places) - SANS film : sono + vidéoprojecteur + technicien		
Demi journée (moins de 4h)	200 €	
Journée (+ de 4h)	400 €	
Supplément par projection de film salle 1 ou salle 2	100 €	

Accusé de réception en préfecture
095-219506375-20230705-5-7-07-2023-DE
Date de télétransmission : 10/07/2023
Date de réception préfecture : 10/07/2023

ANNEXE 12 (SUITE)

LOCATION SALLE D'EXPOSITION	
Salle d'exposition demi-journée ou soirée (moins de 4h)	300 €
Salle d'exposition journée (+ de 4h)	600 €
Prêt gratuit une fois/an pour les associations, écoles, collèges, lycée vauréaliens, selon disponibilité des locaux	
LOCATION AUDITORIUM ECOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE à des organismes extérieurs	
Demi-journée ou soirée (moins de 4h)	300 €
Journée (+ de 4h)	600 €
Mise à disposition gratuite pour les associations vauréaliennes et les écoles 1x/an sous réserve de disponibilité du matériel et des équipes techniques	
Mise à disposition pour des résidences artistiques sur convention, sous réserve de disponibilité des locaux et des équipes techniques	
LOCATION GYMNASES DE LA BUSSIE ET DES TOUPETS, MAISONS THEMATIQUES à des organismes extérieurs	
Grande salle Tribunes gymnase Toupets demi-journée ou soirée (moins de 4h)	300 €
Grande salle Tribunes gymnase Toupets journée (+ de 4h)	600 €
Autres salles de sport/petites salles/salles spécialisées - demi-journée ou soirée (moins de 4h)	150 €
Autres salles de sport/petites salles/salles spécialisées journée (+ de 4h)	300 €
Mise à disposition gratuite pour les associations vauréaliennes sous réserve de disponibilité des locaux	
LOCATION PARC DES SPORTS à des organismes extérieurs	
Terrain du haut ou terrain du bas + piste demi-journée ou soirée (moins de 4h)	150 €
Terrain du haut ou terrain du bas + piste journée (+ de 4h)	300 €
Parc des sports dans son intégralité - journée	1 000 €
Mise à disposition gratuite pour les associations vauréaliennes sous réserve de disponibilité des locaux	
LOCATION SCENE MOBILE - réservée aux associations Vauréaliennes	
Scène complète (100m ²)	600 €
Mise à disposition gratuite pour les associations vauréaliennes 1x/an sous réserve de disponibilité du matériel et des équipes de montage	

ANNEXE 13

CONCESSIONS CIMETIERE ET COLOMBARIUM	
Concession cimetière 15 ans	240 €
Concession cimetière 30 ans	420 €
Concession cimetière 50 ans	620 €
Concession colombarium 2 urnes - 15 ans	330 €
Concession colombarium 4 urnes - 15 ans	460 €
Frais de séjour en caveau provisoire / jour au delà de 48h	6 €
Vacation Police des funérailles et des sépultures	22 €

Fixé par la loi

PHOTOCOPIES ET DUPLICOPIES	A4	A3	A4 recto verso	A3 recto verso
Photocopies particuliers (l'unité)	0,20 €	0,30 €	0,30 €	0,40 €
Photocopies associations sans fourniture du papier (l'unité)	0,04 €	0,06 €	0,08 €	0,10 €
Photocopies associations avec fourniture du papier blanc (l'unité)	0,06 €	0,10 €	0,10 €	0,12 €
Photocopies associations avec fourniture du papier couleur (l'unité)	0,10 €	0,12 €	0,12 €	0,20 €
Duplicopies associations sans fourniture du papier (les 10 ex.)	0,20 €	-	0,30 €	-
Duplicopies associations avec fourniture du papier blanc (les 10 ex.)	0,30 €	-	0,60 €	-
Duplicopies associations avec fourniture du papier couleur (les 10 ex.)	0,60 €	-	0,60 €	-

Tarifs alignés sur La Poste

FOURNITURE DE DONNEES SUR SUPPORT NUMERIQUE	
Délivrance de données via un support CD-ROM	2,75 €
Délivrance de données via une clé USB	3,50 €

Accusé de réception en préfecture
095-219506375-20230705-5-7-07-2023-DE
Date de télétransmission : 10/07/2023
Date de réception préfecture : 10/07/2023

ANNEXE 13 (SUITE)

ENLEVEMENT DES GRAFFITIS ET AFFICHES

Dans le cadre d'une convention bilatérale entre la ville et un tiers	
Graffitis et affiches : forfait trimestriel appliqué à la signature de la convention bilatérale pour interventions illimitées (tarif soumis à révision annuelle selon indice INSEE)	260,67 €
Hors convention bilatérale	
Graffitis et affiches : forfait annuel par ml pour une façade inférieure à 20 ml	112,61 €
Graffitis et affiches : forfait annuel par ml pour une façade supérieure à 20 ml	197,06 €
Graffitis et affiches : forfait pour une intervention ponctuelle pour une surface inférieure à 3m ²	20,85 €
Graffitis et affiches : forfait pour une intervention ponctuelle pour une surface de 3 à 6m ²	33,37 €
Graffitis et affiches : forfait pour une intervention ponctuelle par m ² au-delà de 6m ²	38,58 €

ANNEXE 14

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Associations vauréliennes et particuliers : Installations extérieures uniquement	
Forfait journalier pour surface inférieure à 10m ²	9,27 €
Mètre suppl ^l ementaire au-delà de 10m ²	2,06 €
Ambulants, vente au déballage sur le domaine public sans convention d'occupation, avec arrêté	
*tarif à la journée	27,11 €
*tarif à la demie-journée	15,95 €
Terrasse délimitée : quartiers Cœur de ville, Bussie : redevance annuelle par m2 occupé	46,71 €
Terrasse délimitée : quartiers Toupets, Village : redevance annuelle par m2 occupé	35,55 €
Terrasse ouverte ou étalage : quartiers Cœur de ville, Bussie : redevance annuelle par m2 occupé	29,20 €
Terrasse ouverte ou étalage : quartiers Toupets, Village : redevance annuelle par m2 occupé	16,99 €
Terrasses fermées : Quartiers Cœur de ville, Bussie : redevance annuelle par m2 occupé	153,79 €
Quartiers Toupets, Village : redevance annuelle par m2 occupé	143,16 €
Redevance d'occupation du domaine public pour le stationnement ou occupation limités dans la durée (espace drive, Auto2, installation base de vie de chantier à viabiliser à la charge du demandeur) :	
Redevance annuelle par m2 occupé	42,44 €
Redevance d'occupation du domaine Public pour aire de stockage de matériaux par m2/an	15,64 €
Installation des cirques : Tarif journalier	220,00 €
Installation des manèges : Tarif journalier	18,00 €
Installation d'une bulle de vente immobilière sur le domaine public : Redevance annuelle au m ²	106,04 €
Redevance emplacement taxi (forfait annuel) :	129,40 €
Dépôt de benne et conteneur : Tarif journalier/par benne ou conteneur sur domaine public utilisé	63,60 €
Pose d'un échafaudage : Tarif journalier/mètre linéaire occupé	2,08 €
Stationnement sur le domaine public (trottoirs, espaces verts, chaussée) pour livraison, déménagement ou travaux : Tarif journalier/place	16,20 €
Marché forain - Marché publics d'approvisionnement : Places découvertes	1,56 €
Redevance pour installation de mobilier de signalisation commerciale : Prix par mobilier/an	51,52 €

Accusé de réception en préfecture
095-219506375-20230705-5-7-07-2023-DE
Date de télétransmission : 10/07/2023
Date de réception préfecture : 10/07/2023

ANNEXE 14 (SUITE)

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - TOURNAGE FILM

TOURNAGE DE FILM (FEUILLETON, CLIP VIDEO) AVEC OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC à caractère contraignant (stationnement - circulation - bâtiment public) :

Tarif à l'heure	90 €
Tarif à la demi-journée	409 €
Tarif à la journée	766 €
Tarifs pour 2 journées	689 €
Tarifs pour 3 journées	613 €
Tarif pour une semaine	537 €

TOURNAGE SANS IMMOBILISATION DU DOMAINE PUBLIC

Tarif à l'heure	52 €
Tarif à la demi-journée	256 €
Tarif à la journée	511 €
Tarifs pour 2 journées	460 €
Tarifs pour 3 journées	409 €
Tarif pour une semaine	358 €

REDEVANCE IMPLANTATION D'UNE ANTENNE RELAIS SUR LE DOMAINE PUBLIC

Redevance annuelle pour une antenne relais	10 000 €
Révision annuelle des redevances	+ 1,5%
Redevance annuelle par opérateur supplémentaire par pylône	1 500 €

ANNEXE 15

INTERVENTIONS SERVICES TECHNIQUES	
COÛT HUMAIN	
Mise à disposition d'un agent technique (heures non majorées)	31,38 €
Mise à disposition d'un agent technique (heures majorées)	34,14 €
COÛT HORAIRE DU MATERIEL	
Balayeuse aspiratrice grand gabarit	61,94 €
Balayeuse aspiratrice petit gabarit	24,35 €
Tracto pelle	49,77 €
Gerbeur	33,19 €
Tracteur grand gabarit	39,82 €
Tondeuse auto-portée frontale	22,14 €
Tondeuse largeur de coupe 55 cm	11,08 €
Petit matériel de nettoyage urbain	11,08 €
Compresseur	12,19 €
Rouleau 2 billes 65 cm	12,18 €
Patin vibrant	11,64 €
Tronçonneuse thermique	11,08 €
Groupe moto-pompe	11,08 €
Groupe électrogène	11,08 €
COÛT HORAIRE DES VEHICULES	
Camionnette VL	16,62 €
Camionnette tolée 3T5	25,46 €
Camion benne 3T5	37,61 €
Camion poly benne 3T5	51,98 €
Camion 38T	49,77 €
Camion 14T avec bras de préhension	49,77 €
Remorque	7,22 €
Remorque Podium	11,08 €
Machine Anti-tags anti-Graffitis	13,30 €
Nacelle élévatrice 12.00 m	24,35 €

Accusé de réception en préfecture
095-219506375-20230705-5-7-07-2023-DE
Date de télétransmission : 10/07/2023
Date de réception préfecture : 10/07/2023

ANNEXE 16

INSERTIONS PUBLICITAIRES DANS LE MAGAZINE L'ETINCELLE

En quatrième de couverture :	
pleine page	550 €
En pages intérieures :	
pleine page	400 €
1/2 page	300 €
1/3 page	200 €
Vente de photographie Vauréal	41 €

Afin d'inciter les commerçants et les entreprises à prendre plusieurs emplacements dans l'année, il est proposé une réduction de 10% au bout de 2 publicités de même type et 20% au bout de 3 publicités.

ANNEXE 17

EXPOSANTS MARCHÉ DE NOËL	
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	
EXTERIEUR : le stand de 3m linéaire sous barnum	80 €
INTERIEUR : le mètre linéaire	60 €
COMMERCANTS AMBULANTS (food truck)	150 €
Tarif location de patins (toutes pointures)*	2 €

* *Durée en fonction de la fréquentation - minimum 1/4 d'heure*

Accusé de réception en préfecture
095-219506375-20230705-5-7-07-2023-DE
Date de télétransmission : 10/07/2023
Date de réception préfecture : 10/07/2023